



Contrairement aux affirmations mentionnées dans l'article de La Montagne - édition Creuse - intitulé « Le Grand Sud se sent trahi » du vendredi 25 mars 2016, je n'ai proposé aucune carte intercommunale lors des débats entre élus qui ont suivi la C.D.C.I. officielle du lundi 21 mars.

Après le rejet de toutes les propositions exprimées, j'ai évoqué une démarche ; cette méthode visant un dialogue entre les élus, au sein des deux Pays marqués par des divergences (Pays de Haute Marche Combrailles d'un côté, Pays du Sud creusois de l'autre) pour nous donner leur position (scission en deux intercommunalités ou maintien de l'unité territoriale) dans la perspective de la C.D.C.I. du 29 mars. Les élus concernés s'exprimeront sur ce choix.

Lors de la CDCI du 29 mars prochain, le point de départ des débats ne pourra être une carte ou un amendement que je n'ai pas déposés.

Ma seule préoccupation réside dans l'avenir de la Creuse, à travers, notamment, l'exercice des nouvelles compétences que devront exercer les intercommunalités de demain (développement économique, eau, assainissement, déchets ménagers, PLUI, milieux aquatiques et prévention des inondations...).